

## **A R R E T E**

### **Déterminant le nombre de délégués consulaires et la répartition entre catégories et sous-catégories professionnelles pour les élections de 2016.**

**Le Préfet du Loiret  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code de commerce et notamment son article L713-12,

**Vu** le code électoral,

**Vu** la loi n°2016-298 du 14 mars 2016, relative aux réseaux des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat,

**Vu** le décret n° 2015-840 du 8 juillet 2015 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du réseau des chambres de commerce et d'industrie,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date de ce jour portant répartition des 41 sièges entre les catégories et les sous-catégories professionnelles de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Loiret,

**Sur** la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret,

.../...

## A R R E T E

---

**Article 1er** - Le nombre des délégués consulaires à élire dans la circonscription de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Loiret est fixé à **164**, pour le processus électoral de 2016.

**Article 2** - Les sièges des délégués consulaires sont répartis de la façon suivante entre catégories et sous-catégories :

<b>CATEGORIES</b>	<b>Sous- Catégorie 0 à 9 salariés</b>	<b>Sous- Catégorie 10 salariés et +</b>	<b>Sous- Catégorie 0 à 19 salariés</b>	<b>Sous- Catégorie 20 salariés et +</b>	<b>TOTAL</b>
<b>COMMERCE</b>	24	20	/	/	<b>44</b>
<b>INDUSTRIE</b>	/	/	24	32	<b>56</b>
<b>SERVICES</b>	32	32	/	/	<b>64</b>
<b>TOTAL = 164</b>					

**Article 3** - Le Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Loiret et au Président du Tribunal de Commerce d'Orléans, et qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 19 avril 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

signé : Hervé JONATHAN